
États financiers de la Fondation de l'Hôpital St. Mary

31 mars 2015

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
État des produits et charges	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7-15
Annexe – Dons octroyés au Centre hospitalier de St. Mary.....	16

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Fondation de l'Hôpital St. Mary

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation de l'Hôpital St. Mary (la « Fondation »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2015, et les états des produits et charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation tire des produits de dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, l'audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les registres de la Fondation. Ainsi, nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits de dons, à l'excédent des produits sur les charges et aux flux de trésorerie provenant de l'exploitation pour les exercices terminés le 31 mars 2015 et le 31 mars 2014, à l'actif à court terme au 31 mars 2015 et au 31 mars 2014, et aux soldes de fonds au 31 mars 2015, au 31 mars 2014 et au 1^{er} avril 2013. Nous avons également émis une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice précédent pour les mêmes raisons.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception de l'incidence de la situation décrite dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation de l'Hôpital St. Mary au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*¹

Le 5 juin 2015

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125888

Fondation de l'Hôpital St. Mary

État des produits et charges

Exercice terminé le 31 mars 2015

		2015			2014	
Notes	Fonds de dotation	Fonds affectés	Fonds général	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits						
	Dons	309 156	1 460 490	3 142 004	4 911 650	4 817 268
	Revenus de placement	183 286	307 648	720 348	1 211 282	2 205 299
		492 442	1 768 138	3 862 352	6 122 932	7 022 567
Charges						
	Salaires	—	—	709 609	709 609	798 388
	Dépenses – événements spéciaux	—	44 667	529 214	573 881	575 950
	Dépenses administratives et coûts des campagnes de financement	—	—	226 515	226 515	226 972
	Frais de placement	—	—	51 013	51 013	47 071
	Amortissement des immobilisations corporelles	—	—	8 240	8 240	3 216
		—	44 667	1 524 591	1 569 258	1 651 597
	Excédent des produits sur les charges avant les éléments suivants :	492 442	1 723 471	2 337 761	4 553 674	5 370 970
	Dons octroyés au Centre hospitalier de St. Mary (Annexe)	—	(707 376)	(2 446 468)	(3 153 844)	(3 583 284)
	Chaires et projet spécial	—	(127 500)	(500 000)	(627 500)	(532 995)
	Projet Développement 5300	—	—	(27 105)	(27 105)	—
	Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant perte nette de la filiale	492 442	888 595	(635 812)	745 225	1 254 691
	Perte nette de la filiale	—	—	(110 861)	(110 861)	(331 042)
	Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	492 442	888 595	(746 673)	634 364	923 649

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Hôpital St. Mary
État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 mars 2015

	Notes	Fonds de dotation	Fonds affectés	Investis en immobilisations	Non affectés	Total
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2013		5 748 984	5 921 349	3 100	1 433 160	13 106 593
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		1 087 631	605 660	(3 216)	(766 426)	923 649
Acquisition d'immobilisations corporelles		—	—	41 576	(41 576)	—
Virements interfonds	7	—	663	—	(663)	—
Solde au 31 mars 2014		6 836 615	6 527 672	41 460	624 495	14 030 242
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		492 442	888 595	(8 240)	(738 433)	634 364
Acquisition d'immobilisations corporelles		—	—	16 104	(16 104)	—
Virements interfonds	7	—	1 220	—	(1 220)	—
Solde au 31 mars 2015		7 329 057	7 417 487	49 324	(131 262)	14 664 606

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Hôpital St. Mary

Bilan

au 31 mars 2015

	Notes	2015	2014
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Encaisse		509 928	32 663
Débiteurs		73 367	70 663
Frais payés d'avance		27 473	15 595
		610 768	118 921
Portefeuille de placements	4	12 686 084	12 133 921
Investissement dans la filiale	5	1 507 478	1 904 907
Immobilisations corporelles	6	49 324	41 460
		14 853 654	14 199 209
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		6 355	9 590
Sommes dues au Centre hospitalier de St. Mary		49 604	49 780
Produits reportés		133 089	109 597
		189 048	168 967
Promesses de dons à payer	11		
Soldes de fonds			
Dotations	8	7 329 057	6 836 615
Affectés d'origine externe	9	7 417 487	6 527 672
Général			
Investis en immobilisations		49 324	41 460
Non affectés		(131 262)	624 495
		14 664 606	14 030 242
		14 853 654	14 199 209

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

_____, administrateur

_____, administrateur

Fondation de l'Hôpital St. Mary

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2015

	Notes	2015	2014
		\$	\$
Activités d'exploitation			
Excédent des produits sur les charges		634 364	923 649
Ajustements pour :			
Amortissement des immobilisations corporelles		8 240	3 216
Gains et pertes réalisés sur les placements		(540 702)	(454 094)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements		(317 423)	(1 327 527)
Perte nette de la filiale	5	110 861	331 042
		(104 660)	(523 714)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation			
Débiteurs		(2 704)	25 765
Frais payés d'avance		(11 878)	16 382
Créditeurs et charges à payer		(3 235)	(113 810)
Sommes dues au Centre hospitalier de St. Mary		(176)	3 845
Produits reportés		23 492	(22 444)
		(99 161)	(613 976)
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(16 104)	(41 576)
Variation des placements du portefeuille de placements		305 962	(427 421)
Investissement dans la filiale	5	286 568	206 950
		576 426	(262 047)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse			
Encaisse au début		477 265	(876 023)
Encaisse à la fin		32 663	908 686
		509 928	32 663

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statut et objectif de la Fondation

La Fondation de l'Hôpital St. Mary (la « Fondation ») est le résultat de la fusion de la Fondation et de la Fondation de l'Hôpital Reine-Élisabeth de Montréal, qui a eu lieu le 1^{er} avril 2004, en vertu de la *Loi sur les compagnies* (Québec). L'objectif de la Fondation est d'amasser des fonds pour les besoins du Centre hospitalier de St. Mary (l'« hôpital ») qui ne sont pas subventionnés par l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. Selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la Fondation est considérée comme une fondation publique et est assujettie aux articles de cette loi.

2. Méthodes comptables

Les états financiers de la Fondation ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif en utilisant la méthode de la comptabilité par fonds affectés et ils tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

Les dons et les autres produits reçus par la Fondation sont classés dans trois fonds : le fonds de dotation, les fonds affectés et le fonds général.

Le fonds de dotation regroupe les dons sujets aux stipulations des donateurs qui requièrent que le capital soit conservé. Le solde du fonds représente les contributions originales en dotation et les revenus de placement cumulés qui doivent être réinvestis à titre de capital dans le fonds de dotation selon la présente politique de gestion de fonds de la Fondation.

Les fonds affectés incluent toutes les ressources sujettes aux exigences spécifiées par les donateurs, incluant les revenus de placement réalisés par les fonds de dotation restreints. Le solde de fonds consiste alors en des fonds affectés reçus mais non utilisés.

Le fonds général regroupe les fonds non affectés, incluant certaines sources de fonds qui ne sont pas sujettes à des stipulations spécifiques et qui doivent être utilisées pour les besoins des opérations ou à la discrétion du conseil d'administration de la Fondation. Les fonds investis en immobilisations sont présentés à la valeur des immobilisations moins l'amortissement cumulé.

Revenus de placement

Les revenus de placement sont enregistrés lorsqu'ils sont réalisés. Les revenus de placement sont répartis selon la politique de gestion de fonds de la Fondation. Les revenus de placement non affectés sont enregistrés dans le fonds général. Afin de protéger le capital doté contre l'inflation, seul un pourcentage, établi par le conseil, de la juste valeur initiale du capital doté est mis à disposition et est enregistré dans les fonds affectés. Tout excédent des revenus de placement réalisés provenant des dotations au-delà du montant établi est enregistré comme revenu de placement dans le fonds de dotation. Dans l'éventualité d'un déficit, un revenu négatif de placement est enregistré dans le fonds de dotation, diminuant le revenu de placement précédemment cumulé.

Dons

Les promesses de dons sont présentées dans les notes complémentaires aux états financiers et ne sont comptabilisées qu'au moment de l'encaissement.

2. Méthodes comptables (suite)

Biens et services reçus à titre gratuit

La valeur des biens et services reçus à titre gratuit est comptabilisée comme produit ou comme charge dans les états financiers lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsqu'il s'agit de biens et services qu'on se procure normalement contre un paiement lorsqu'ils ne sont pas offerts à titre gratuit.

De plus, chaque année, de nombreux bénévoles offrent à la Fondation une grande partie de leur temps pour assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, comptabilisées au coût, sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile et selon les durées suivantes :

Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Améliorations locatives	10 ans

Investissement dans la filiale

La Fondation comptabilise l'investissement dans sa filiale en propriété exclusive, 9030-9329 Québec Inc., qui possède l'immeuble situé au 5300, chemin de la Côte-des-Neiges, en utilisant la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

La Fondation comptabilise dans l'état des produits et charges une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'entité. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à l'état des produits et charges de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements, qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir des cours acheteurs. La juste valeur des placements est basée sur la confirmation reçue du gestionnaire qui s'occupe de gérer le portefeuille de placements. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des produits et charges à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Fondation de l'Hôpital St. Mary

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2015

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des produits et charges une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à l'état des produits et charges de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains ou les pertes, réalisés ou non réalisés, résultant de la conversion sont inclus dans les produits. La Fondation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés afin de gérer son risque de taux de change.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la juste valeur des placements et le montant recouvrable du placement dans une filiale. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Revenus de placement

Les revenus de placement sont composés de :

	2015	2014
	\$	\$
Intérêt	126 388	103 658
Dividende ou autres distributions	226 769	320 020
Gains et pertes réalisés	540 702	454 094
Variation de la juste valeur non réalisée	317 423	1 327 527
	1 211 282	2 205 299

Les produits de placement sont répartis selon la politique de gestion de fonds de la Fondation décrite à la note 2, ce qui résulte en la présentation des revenus de placement à l'état des produits et charges comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Fonds de dotation	183 286	617 775
Fonds affectés	307 648	258 704
Fonds général	720 348	1 328 820
	1 211 282	2 205 299

4. Portefeuille de placements

	2015	2014
	\$	\$
Liquidités	612 312	151 648
Obligations – canadiennes	3 903 712	3 634 786
Actions – canadiennes	2 715 152	2 845 714
Actions – étrangères	5 454 908	5 501 773
	12 686 084	12 133 921

Risque de marché

La Fondation est sujette au risque du marché, lequel représente le risque que la juste valeur d'un instrument financier varie découlant de la variation des prix du marché, que ces changements soient causés par des facteurs spécifiques liés à l'émetteur ou les facteurs affectant tous les titres échangés sur le marché. Ces risques résultent de la volatilité des taux d'intérêt et des taux de change. La concentration du risque est mitigée étant donné la diversification du portefeuille d'investissement de la Fondation.

Risque de change

La Fondation détient des placements en devises. Elle est donc soumise aux fluctuations des devises. La juste valeur des actions américaines est convertie au taux de change en vigueur au 31 mars, lequel était de 1,2683 en 2015 (1,1053 en 2014).

Risque de taux d'intérêt

Les taux d'intérêt et l'échéance des obligations sont illustrés à leur juste valeur de la façon suivante :

Au 31 mars 2015

	Échéance			Total
	De 0 à 5 ans	De 6 à 10 ans	Plus de 10 ans	
	\$	\$	\$	\$
Obligations canadiennes				
1,24 % à 6,75 %	3 197 284	—	—	3 197 284
1,48 % à 11,00 %	—	706 428	—	706 428
	3 197 284	706 428	—	3 903 712

Au 31 mars 2014

	Échéance			Total
	De 0 à 5 ans	De 6 à 10 ans	Plus de 10 ans	
	\$	\$	\$	\$
Obligations canadiennes				
1,32 % à 6,75 %	2 393 597	—	—	2 393 597
1,40 % à 11,00 %	—	1 241 189	—	1 241 189
	2 393 597	1 241 189	—	3 634 786

4. Portefeuille de placements (suite)

Risque de crédit

La concentration du risque de crédit existe lorsqu'une partie importante du portefeuille est investie dans des titres ayant des caractéristiques similaires ou obéissant à des variations semblables liées aux conditions économiques ou politiques. Le risque de crédit est causé par le fait que la Fondation possède des obligations. Il y a donc un risque que les émetteurs ne soient pas en mesure de payer les montants dus à la Fondation. La Fondation gère ce risque par la diversification des placements de son portefeuille de placements.

5. Investissement dans la filiale

	2015	2014
	\$	\$
9030-9329 Québec Inc., en propriété exclusive		
Avance, sans intérêt ni modalités de remboursement	4 099 744	4 386 312
Actions, à la valeur de consolidation	(2 592 266)	(2 481 405)
	1 507 478	1 904 907

La filiale n'est pas consolidée dans les états financiers de la Fondation. L'information financière relative à la filiale au 31 mars 2015 et au 31 mars 2014, et pour les exercices terminés à ces dates, se détaille comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Actifs totaux	1 655 309	1 978 215
Passifs totaux	4 247 575	4 459 620
Capitaux propres déficitaires	(2 592 266)	(2 481 405)
Produits totaux	518 697	488 193
Charges totales	629 558	819 235
Perte nette	(110 861)	(331 042)

	2015	2014
	\$	\$
Trésorerie		
Activités d'exploitation	220 192	(65 038)
Activités d'investissement	64 779	(23 694)
Activités de financement	(286 568)	(206 950)
Diminution nette de l'encaisse	(1 597)	(295 682)

6. Immobilisations corporelles

	2015		2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	163 216	141 097	22 119
Améliorations locatives	31 525	4 320	27 205
	194 741	145 417	49 324
			10 855
			30 605
			41 460

7. Virements interfonds

Le conseil d'administration de la Fondation peut autoriser, de temps en temps, des virements interfonds selon la direction stratégique du Centre hospitalier de St. Mary. Les virements interfonds comprennent majoritairement des fonds obtenus par l'entremise des événements de levée de fonds et sont alloués à certains projets internes et externes.

8. Dotation

	2015	2014
	\$	\$
Chaire de McGill – famille et recherche en médecine communautaire	2 209 147	2 150 524
Chaire de McGill – traitement communautaire du cancer	3 201 332	2 827 104
Médecine familiale	81 781	79 611
Oncologie	187 058	182 094
Hélène Derouin Renaud	220 266	214 348
Fond Johnson pour la gériatrie	146 442	142 556
Edward Tinmouth	274 083	266 810
Gail Hutchison	204 275	190 353
St. George's Lodge	119 002	115 844
Dialyse rénale	202 380	197 010
Bourse Hingston Med Leadership	110 566	107 632
Fond J. Desmarais pour les infirmières	64 858	63 137
Fond I.C.U.	81 072	78 921
Ophtalmologie	64 858	63 137
Héritage des Gouverneurs de St. Mary's	11 382	11 080
Bourse de recherche en soins infirmiers Arvind K. Joshi	150 555	146 454
	7 329 057	6 836 615

9. Affectés d'origine externe

	2015	2014
	\$	\$
Projet de développement du campus	4 263 460	3 282 853
Décaissement des intérêts de dotation	666 104	495 720
Programme de traitement du cancer	675 360	627 877
Médecine	513 360	573 509
Santé des femmes et initiative au bien-être	144 748	197 616
Centre SMH du cancer du sein	10 119	109 809
Healthexperiences.ca	29 938	165 000
Fonds pulmonaire	16 383	15 783
Fonds en radiologie	24 560	24 560
Maladies du cœur et de l'AVC	87 679	76 814
Laboratoire vasculaire	17 064	16 809
Orthopédie	30 030	33 302
Anesthésie – Contrôle de la douleur aiguë	14 843	14 843
Urologie	55 897	27 922
Pharmacie	93 704	147 883
Avancement professionnel	252 292	242 530
Association orthopédique	125 845	66 778
Éducation en rhumatologie	14 359	—
Département psychiatrique	28 180	23 482
Urgence	15 742	21 563
Dialyse rénale	16 213	32 142
Développement des employés en ophtalmologie	26 878	25 343
Ophtalmologie	47 071	50 283
Soins intensifs	10 404	10 018
Gériatrie	20 946	17 559
Médecine familiale	43 004	37 343
Récréo thérapie	18 653	17 898
Autres	154 651	172 433
	7 417 487	6 527 672

10. Promesses de dons à recevoir

En fin d'exercice, la Fondation avait des promesses de dons à recevoir totalisant 9 309 026 \$ qui s'échelonnent jusqu'en 2024 comme suit :

	\$
2016	2 094 188
2017	1 659 188
2018	1 050 450
2019	1 295 200
2020	1 110 000
2021	550 000
2022	550 000
2023	500 000
2024	500 000
	<u>9 309 026</u>

11. Promesses de dons à payer

La Fondation a fait des promesses de dons à payer à la fin de l'exercice pour le Centre hospitalier de St. Mary pour les montants suivants :

	\$
Ophtalmologie	136 000
Initiatives au bien-être des femmes	29 938
Développement du campus	500 000
Chaire McGill	227 500
Réseau de cancérologie Rossy	2 900 000
Recherche médicale, aide et subventions	2 150 000
	<u>5 943 438</u>

Les montants déboursés relatifs à ces promesses de dons à payer dépendront du moment où l'Hôpital St. Mary effectuera ces projets et dépendront aussi du revenu net disponible de la Fondation. La Fondation a également fait la promesse de remettre jusqu'à 10 000 000 \$ relativement au projet de l'expansion de l'aile Ouest si le projet a lieu. Les montants exacts pourraient varier.

12. Instruments financiers

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit dans la mesure où les donateurs et les débiteurs peuvent éprouver des difficultés financières et ainsi être incapables de respecter leurs engagements. Toutefois, la Fondation possède un nombre varié de donateurs et de débiteurs, ce qui minimise la concentration du risque de crédit.

Risque de liquidité

L'objectif de la Fondation est d'avoir suffisamment de liquidités pour respecter ses engagements lorsqu'ils arrivent à échéance. La Fondation gère ses liquidités générées par ses opérations de manière à respecter ses engagements. Au 31 mars 2015, ses obligations financières les plus importantes sont les créditeurs et charges à payer et les sommes dues au Centre hospitalier de St. Mary.

Fondation de l'Hôpital St. Mary

Annexe – Dons octroyés au Centre hospitalier de St. Mary

Exercice terminé le 31 mars 2015

	2015	2014
	\$	\$
Des fonds affectés		
Soins de première ligne – Fonds de cancérologie	400 644	251 190
Médecine	104 447	91 943
Fonds de pharmacie	29 579	34 221
Avancement professionnel	49 440	72 163
Psychiatrie	200	3 900
Unité de chirurgie journalière	10 000	—
Dialyse rénale	20 855	3 937
Ophthalmologie	12 753	8 597
Unité de soins intensifs	—	380
Gériatrie	2 421	8 824
Médecine familiale	12 318	2 811
Unité d'enseignement clinique – 5 ^e sud	5 622	21 712
Auxiliaire de l'Hôpital St. Mary	701	—
Autres projets – projets externes	506	9 100
Clinique diabétique	1 862	3 500
Initiative pour le bien-être des femmes	56 028	136 006
	707 376	648 284
Du fonds général non affecté		
Recherche médicale, aide et subventions	1 935 000	1 935 000
Équipement et construction	511 468	1 000 000
	2 446 468	2 935 000
	3 153 844	3 583 284